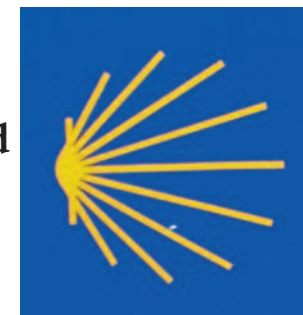




YONNE COMPOSTELLE

Confraternité des Pèlerins de St Jacques en Bourgogne du Nord



Dimanche 12 novembre 2023

Marches libres au départ de Pontigny
Boucles de 13 km et 9 km ouvertes à tous
Départ 9h00

RV Grand parking à gauche de la RN 77 à 150 m après l'abbatiale en venant d'Auxerre (halle)

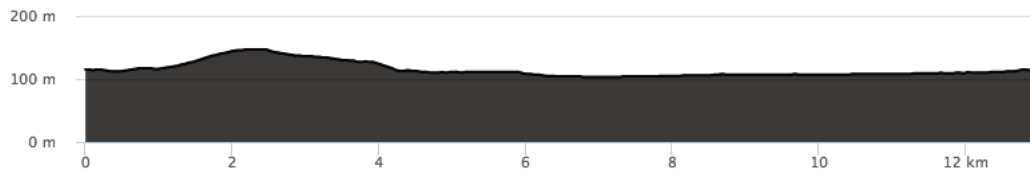
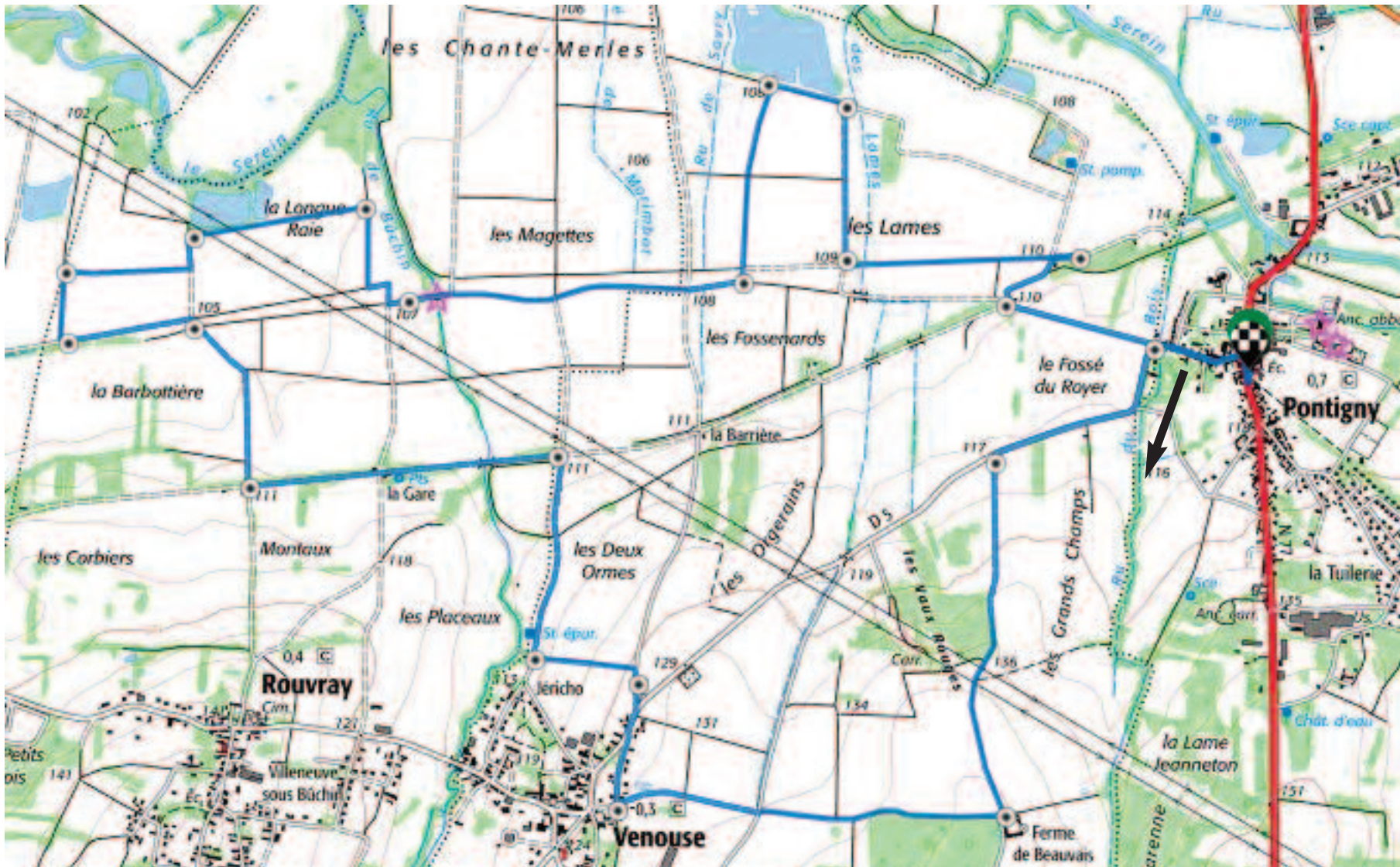
Visite de l'église abbatiale vers 12h30 avec P Wahlen

Pour ceux qui le souhaitent repas tiré du sac

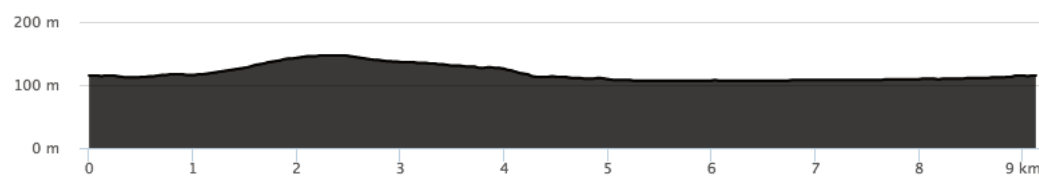
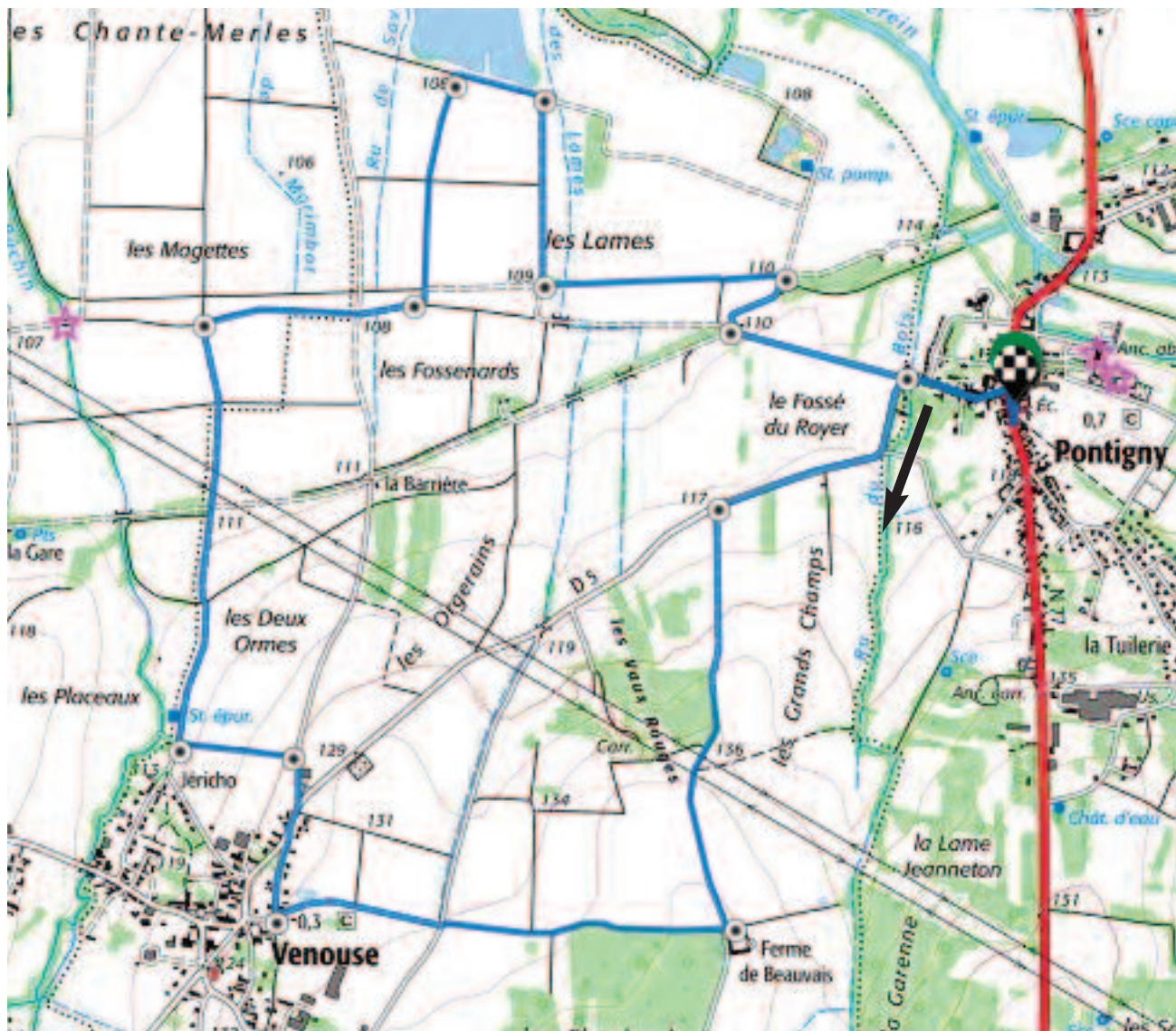
*Ce programme est soumis aux règles sanitaires en vigueur au 13/02/2022
et peut donc être modifié ou annulé en fonction de leur évolution*

Covoiturage possible au départ d'Auxerre
RV à 8h15, Maison des Randonneurs, 5 rue Germain Bénard

<http://www.yonne-compostelle.fr/>



- 13.0km
- ↑ 147m
- ↓ 103m
- ↗ 60m
- ↘ -60m



Parcours de 13 km

Au parking en face de l'Abbaye de Pontigny, aller à droite vers le centre-ville. Après 130m prendre à droite Rue de L'Abbé Tauleigne. Après 300m continuer à gauche cette route qui devient la Rue de Pontigny.

Laisser sur la gauche une route et un peu plus loin prendre à gauche le chemin qui se dirige vers les lignes à haute tension. Passer sous les lignes pour rejoindre la Grange de Beauvais. A la Grange prendre tout à droite le chemin herbeux en lisière de bois pour se diriger vers Venouse. Traverser la route goudronnée, prendre le chemin en face. Entrer dans Venouse par la route goudronnée, après la 1ère maison, prendre à droite et au bout tourner à droite. Prendre la 1ère à gauche Rue de Millery sur 130m et prendre le 1er chemin herbeux à gauche.

Au bout du chemin sur la route goudronnée, aller à droite, passer devant la station d'épuration, continuer jusqu'au carrefour qui est pratiquement sous la ligne HT. C'est là que les 2 parcours se séparent. Prendre à gauche (balisage Compostelle) au 1er croisement (ancienne gare) aller tout droit, au 2ème croisement tourner à droite (maison PLM), rester sur le chemin principal. Au croisement des 4 chemins prendre à gauche. Attention prendre le 1er chemin à droite après des terres fraîchement labourées en direction des lignes HT, ensuite encore à droite en longeant les terres labourées. Prendre à gauche le chemin gravillonné puis à droite longer la clôture qui borde un étang. Au bout prendre à droite le chemin herbeux, au chemin gravillonné prendre à gauche et 20m plus loin le chemin de droite, encore à gauche en direction du Pont Romain. Puis tout droit sur un chemin herbeux, au 1er croisement on retrouve le parcours 9km. Continuer tout droit sur le chemin herbeux, au croisement toujours tout droit sur un chemin gravillonné.

A la patte d'oie, continuer à gauche le chemin gravillonné sur 20m puis tout droit entre les champs de betteraves jusqu'à la clôture de l'étang. Prendre à droite le long de la clôture et en face le portail de la clôture tourner à droite à nouveau entre les champs de betteraves. Au carrefour après le bosquet prendre à gauche, passer le rû et tout droit en direction d'une maison. Sur la route goudronnée, tourner à droite, c'est le chemin de Ste Edme. Puis à gauche en direction du village par la Rue de l'Abbé Tauleigne et retour au parking.

<http://www.yonne-compostelle.fr/>

Parcours de 9 km

Au parking en face de l'Abbaye de Pontigny, aller à droite vers le centre-ville. Après 130m prendre à droite Rue de L'Abbé Tauleigne. Après 300m continuer à gauche cette route qui devient la Rue de Pontigny.

Laisser sur la gauche une route et un peu plus loin prendre à gauche le chemin qui se dirige vers les lignes à haute tension. Passer sous les lignes pour rejoindre la Grange de Beauvais. A la Grange prendre tout à droite le chemin herbeux en lisière de bois pour se diriger vers Venouse. Traverser la route goudronnée, prendre le chemin en face. Entrer dans Venouse par la route goudronnée, après la 1ère maison, prendre à droite et au bout tourner à droite. Prendre la 1ère à gauche Rue de Millery sur 130m et prendre le 1er chemin herbeux à gauche.

Au bout du chemin sur la route goudronnée, aller à droite, passer devant la station d'épuration, continuer jusqu'au carrefour qui est pratiquement sous la ligne HT. C'est là que les 2 parcours se séparent. Continuer tout droit, au 2ème croisement (on retrouve le parcours de 13 km) prendre à droite le chemin herbeux, au croisement toujours tout droit sur un chemin gravillonné.

A la patte d'oie, continuer à gauche le chemin gravillonné sur 20m puis tout droit entre les champs de betteraves jusqu'à la clôture de l'étang. Prendre à droite le long de la clôture et en face le portail de la clôture tourner à droite à nouveau entre les champs de betteraves. Au carrefour après le bosquet prendre à gauche, passer le rû et tout droit en direction d'une maison. Sur la route goudronnée, tourner à droite, c'est le chemin de Ste Edme. Puis à gauche en direction du village par la Rue de l'Abbé Tauleigne et retour au parking.

<http://www.yonne-compostelle.fr/>